



La Boivre à Béruges (86), le 17 février 2019. Photo : L. Brunaud – ARB NA

PLUVIOMETRIE

Des précipitations
faibles sur le territoire / p.3

EAUX SOUTERRAINES

40,4% des stations avec un niveau
inférieur à la moyenne / p.5

DEBITS DES COURS D'EAU

Des débits inférieurs aux moyennes / p.8

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Février 2019

Bulletin n°162

Février 2019

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre, etc. En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Le mois de février est marqué par des pluies peu fréquentes et concentrées en début de mois. Les cumuls pluviométriques mensuels sont ainsi inférieurs aux normales saisonnières sur l'ensemble du territoire (déficits de 25 à 80%).

En lien avec les faibles précipitations, la recharge des nappes est ralentie. Ainsi 101 stations suivies indiquent une hausse à fin février (contre 13 en baisse) mais seulement 59,7% des piézomètres indiquent des niveaux proches ou supérieurs à la moyenne. La situation au 28 février 2019 se situe au 7^{ème} rang des situations les moins favorables de ces dix-neuf dernières années.

La tendance générale des débits des cours d'eau est à la baisse. Les débits moyens mensuels sont majoritairement inférieurs aux moyennes inter-annuelles.

Les taux de remplissage des quatre principaux barrages-réservoirs ont légèrement augmenté entre fin janvier et début mars.

Sommaire

BILAN PLUVIOMÉTRIQUE / p.3

SUIVI PIÉZOMÉTRIQUE / p.5

HYDROLOGIE / p.8

L'ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES / p.12

LES BARRAGES-RÉSERVOIRS / p.13

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE / p.14

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, l'Observatoire de l'Environnement de Vendée, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), les préfetures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'AFB Nouvelle-Aquitaine.

**Agence Régionale
de la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine**



**Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine**



Avec le concours financier de
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres

BILAN PLUVIOMÉTRIQUE

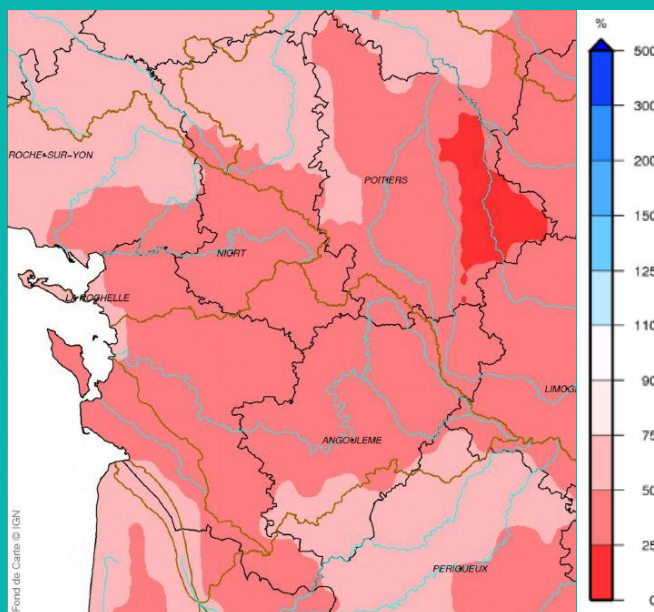
Sources : Météo France ; bulletin mensuel fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine



Pluviométrie du mois de février 2019

En février, en raison de la présence de l'anticyclone sur l'Europe, le temps a été sec à partir du 10^{ème} jour du mois. Les cumuls mensuels sont généralement inférieurs à 30 mm sauf dans les Deux-Sèvres où ils ont dépassé ponctuellement les 40 mm.

Ainsi, les déficits ont été de l'ordre de 50 à 60% sur l'ensemble du territoire, mais ont atteint jusqu'à 80% dans l'est de la Vienne. Ils ont été plus faibles au nord des Deux-Sèvres et au sud de la Charente (seulement 25%).



Carte des rapports aux normales de février 2019

Cumuls de janvier et de février 2019 aux 4 principales stations

Les cumuls pluviométriques de janvier 2019 sont inférieurs aux moyennes mensuelles interannuelles à Cognac (-38%), Niort (-32%) et La Rochelle (-54%) et à Poitiers (-50%).

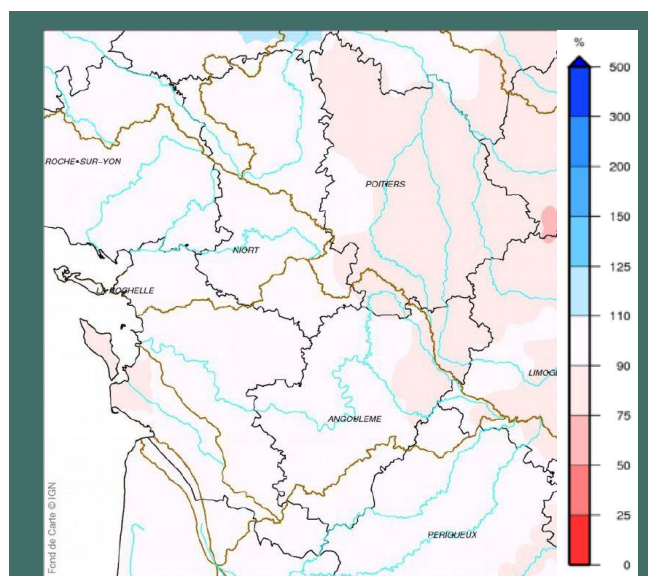
COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
JANVIER	FEVRIER	JANVIER	FEVRIER	JANVIER	FEVRIER	JANVIER	FEVRIER
53,8	19,8	51,9	30,1	39,2	21,2	34,7	23,2
(71,9)	(52,0)	(72,9)	(56,2)	(84,4)	(66,1)	(61,8)	(46,2)

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1981-2010) sont indiqués entre parenthèses (en mm).

Pluviométrie cumulée de novembre 2018 à février 2019

Les déficits des mois de janvier et février semblent compenser les excédents de décembre sur une grande partie du territoire. En effet les cumuls ont été conformes aux moyennes à l'ouest du territoire.

Des déficits de l'ordre de 10 à 20% ont tout de même été observés sur la Vienne et le nord-est de la Charente.

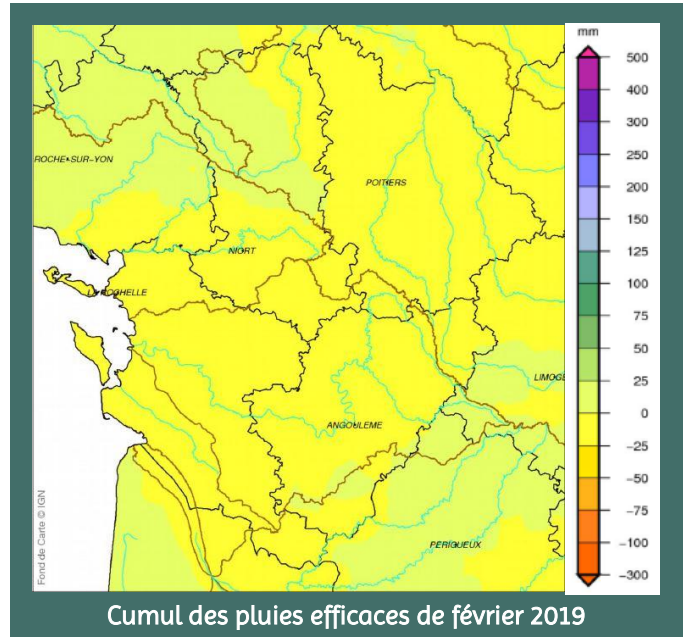


Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations (novembre 2018 à février 2019)

Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

Les pluies ont rarement été efficaces sur l'ensemble du territoire. Les cumuls se situent entre **-10 et 0 mm** sur l'ensemble du territoire. Au nord des Deux-Sèvres et au Sud de la Charente, le déficit est moins prononcé, les cumuls de pluies efficaces sont compris entre **0 et 10 mm**.

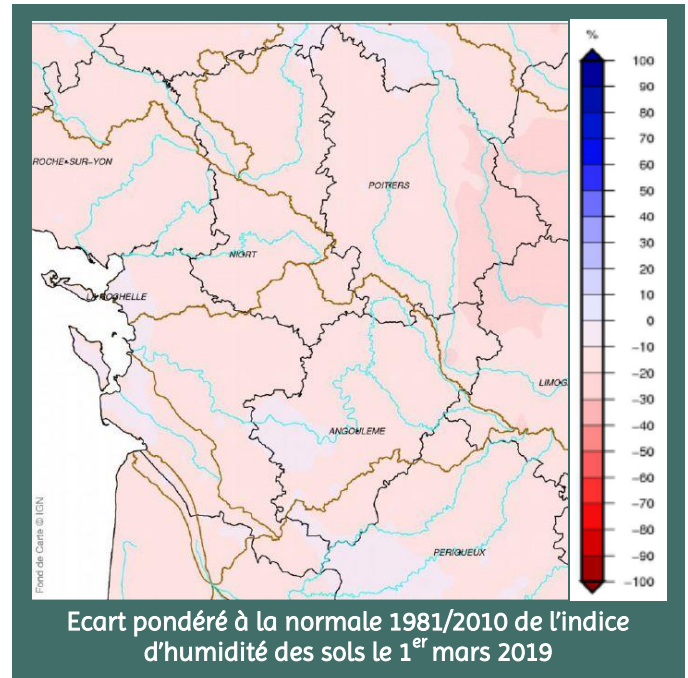


Humidité dans les sols superficiels

En lien avec les faibles pluies de la seconde partie du mois, les sols se sont asséchés.

Au 1^{er} mars, l'humidité des sols est plus faible que la moyenne de 10 à 20%.

C'est une situation qui se reproduit statistiquement 1 à 2 fois tous les 10 ans.



Pour en savoir plus ...

<http://france.meteofrance.com>

Consultez le suivi hydrologique mensuel national de Météo France :
Rubrique Climat > Bilans Climatiques



SUIVI PIÉZOMÉTRIQUE

Sources : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes, Département de la Vendée ; traitement ARB NA

Bulletin : http://www.piezo-poitou-charentes.org/bulletins/SyntheseRegion_20190228.pdf



Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

Rappel : La recharge automnale 2018 des nappes d'eaux souterraines a tardé à s'enclencher en raison des faibles précipitations observées.

A fin octobre, environ la moitié des piézomètres indiquaient alors un niveau inférieur à la moyenne et à fin novembre, ce chiffre s'élevait à environ 60%.

A fin février, **13 piézomètres** présentent une baisse par rapport au mois précédent et **101** indiquent une hausse (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 46 en baisse et 65 en hausse, fin janvier).

Au 28 février 2019, **46 piézomètres** présentent un niveau inférieur à la moyenne interannuelle, soit **40,4%** du parc tous types de nappes confondus (contre 52,7% fin janvier). **59,6%** des piézomètres indiquent des niveaux proches ou supérieurs à la moyenne, contre 47,3% fin janvier. La situation au 31 janvier 2019 se situe au **7^{ème}** rang des situations les moins favorables de ces dix-neuf dernières années.

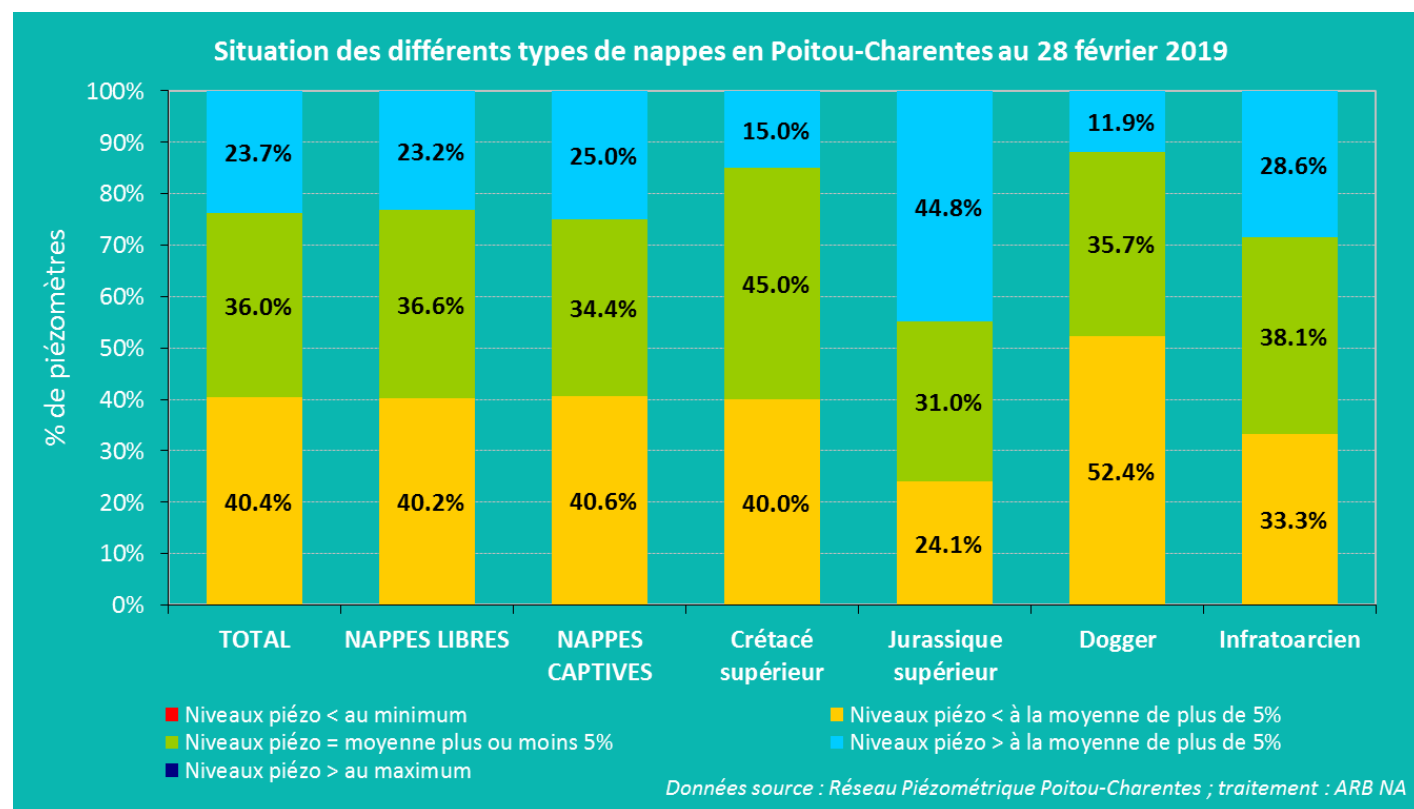
Synthèse par type de nappe au 28 février

Pour les nappes libres :

59,8% des piézomètres présentent un niveau proche ou supérieur à leur moyenne (39,2% fin janvier), dont 36,6% sont proches de la moyenne ; 33 piézomètres ont un niveau inférieur à leur moyenne (40,2%).

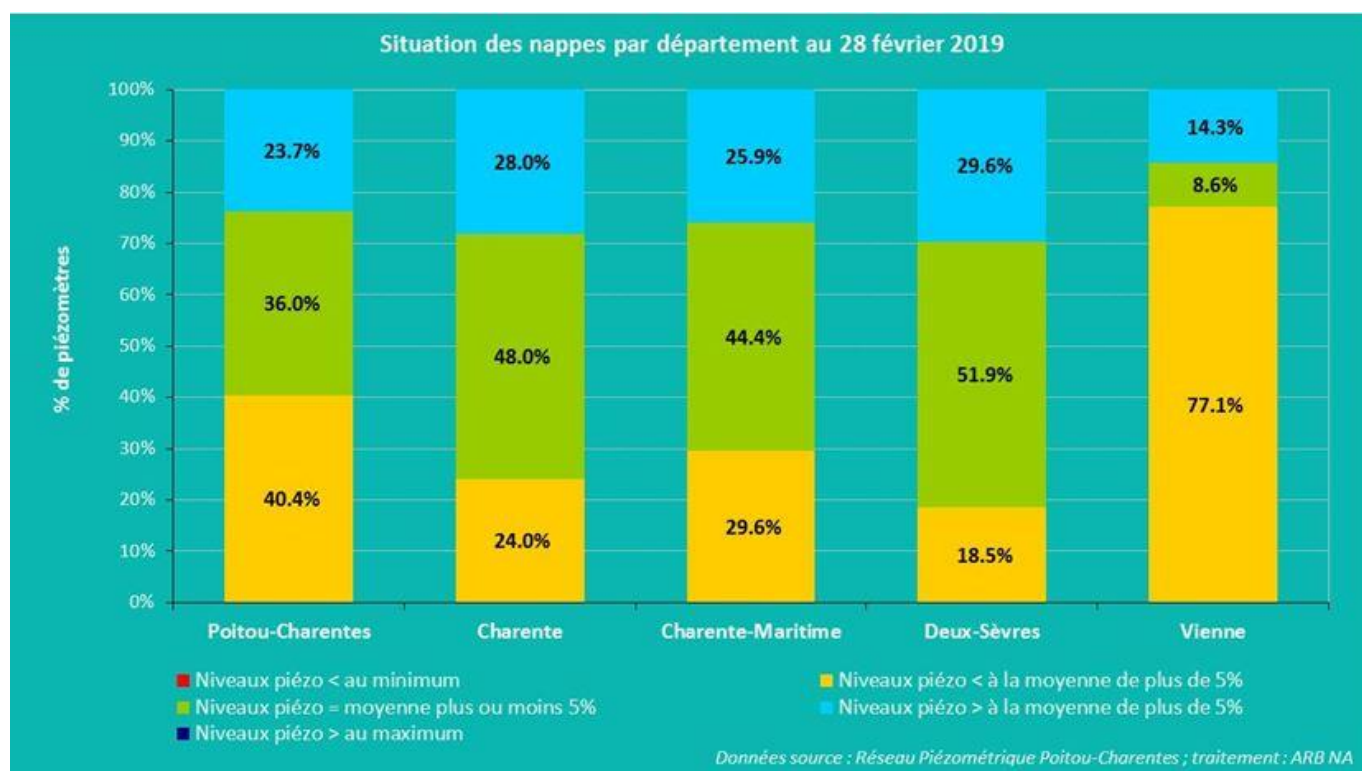
Pour les nappes captives :

59,4% des niveaux piézométriques sont proches à supérieurs à la moyenne (66,7% fin janvier), dont 34,4% proches (36,4 % fin janvier). 13 piézomètres présentent un niveau inférieur à la moyenne (40,6%).



Synthèse par département au 28 février

- En Charente, la situation s'est améliorée par rapport à fin janvier : 76% des piézomètres présentent un niveau proche ou supérieur à leur moyenne (contre 52% fin janvier) et 24% affichent un niveau inférieur à leur moyenne (48% fin janvier).
- En Charente-Maritime, la situation s'est également améliorée : 70,4% des piézomètres présentent un niveau proche ou supérieur à leur moyenne (contre 44% fin janvier) et 29,6% affichent un niveau inférieur à leur moyenne (56% fin janvier).
- En Deux-Sèvres, la situation s'est également améliorée : 81,5% des piézomètres présentent un niveau proche ou supérieur à leur moyenne (contre 70,3% fin janvier) et 18,5% affichent un niveau inférieur à leur moyenne (29,6% fin janvier).
- En Vienne, la situation s'est dégradée : 77,1% des piézomètres présentent un niveau inférieur à leur moyenne (contre 71,4% fin janvier) et seulement 22,9% affichent un niveau proche ou supérieur à leur moyenne (28,6% fin janvier).



Secteur Sud Vendée du Marais Poitevin

Source : Observatoire de l'Environnement en Vendée

Le bulletin de suivi du niveau des nappes en Vendée n'est plus disponible, néanmoins les données (mises à jour quotidienne) sont toujours consultables et téléchargeables pour chaque station de mesure.



Pour en savoir plus ...

<https://observatoire.vendee.fr>

Consultez le site de l'Observatoire départemental de la Vendée pour suivre les ressources en eau du secteur Sud Vendée du Marais Poitevin



Etat des stations de mesure :

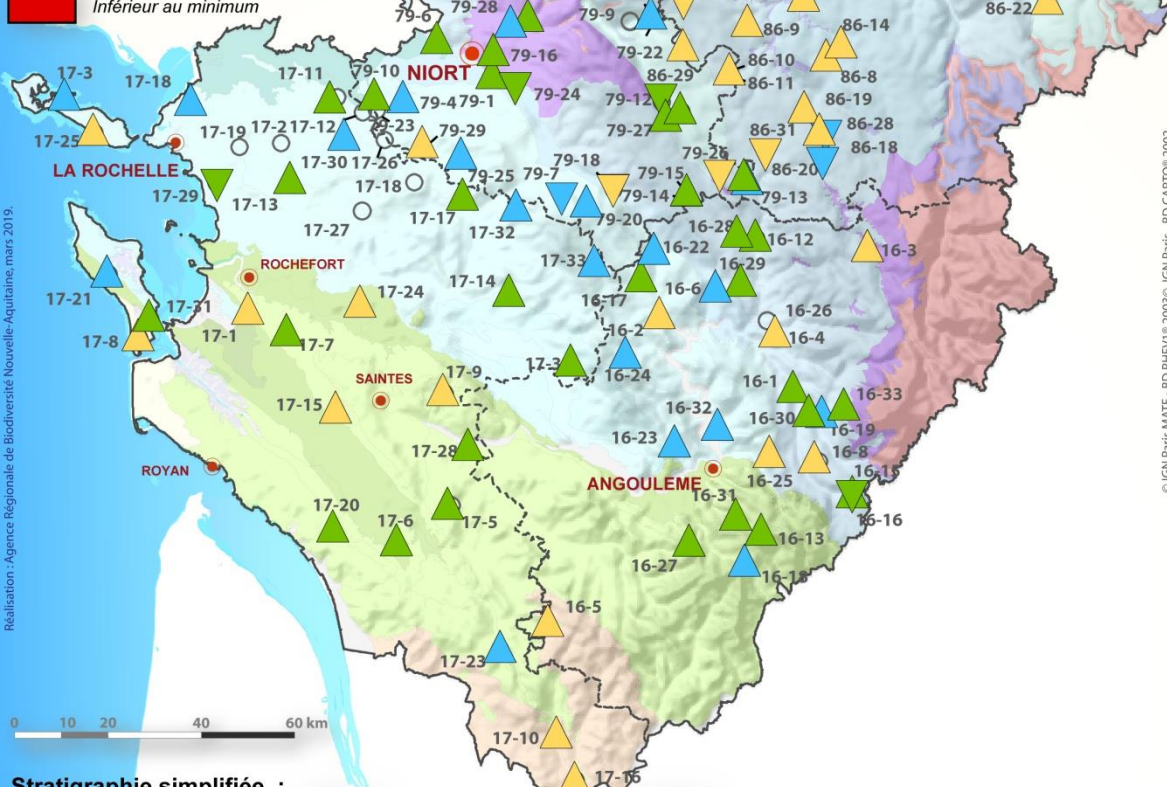
- par rapport au mois précédent :

- ▲ Hausse
- ◻ Stable
- Non-déterminé
- ▼ Baisse

- par rapport à l'historique des mesures:

- Supérieur au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5%
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
- Inférieur à la moyenne de plus de 5%
- Inférieur au minimum

Réalisation : Agence Régionale de Biodiversité Nouvelle-Aquitaine mars 2019.



Stratigraphie simplifiée :

- | | | |
|--------------------------------------|------------------------|-----------------------------------|
| ■ Alluvions | ■ Jurassique supérieur | ● Principales villes |
| ■ Bri fluvio-marin | ■ Jurassique moyen | — Limites régionales |
| ■ Dune | ■ Dogger | — Limites départementales |
| ■ Eocène-Pliocène | ■ Toarcien | — Réseau hydrographique principal |
| ■ Campanien-Santonien-Turo-Coniacien | ■ Infratoarcien | |
| ■ Cénomanién | ■ Socle | |
| ■ Infra-Cénomanién | | |

Source : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes - Région Nouvelle-Aquitaine, 2019.

Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 28 février 2019



Pour en savoir plus ...

www.piezo-poitou-charentes.org

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes



HYDROLOGIE

Sources : Banque HYDRO, DREAL Nouvelle-Aquitaine (Département Hydrométrie et Prévision des Crues Vienne-Charente-Atlantique) et Pays de la Loire



Le tableau suivant permet de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (35 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé, sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

La situation

En **février**, la tendance générale des débits des cours d'eau est à la **baisse**, malgré quelques pics de débits en début de mois en lien avec les précipitations.

Ainsi, la plupart des stations affichent un **débit moyen mensuel inférieur à la moyenne interannuelle** surtout sur la Creuse à Leugny et la Gartempe à Vicq-sur-Gartempe.

Synthèse par station

Bassin / secteur	Cours d'eau	Localisation de la station de suivi	Période de référence	Débits moyen (m ³ /s)		% par rapport à la moyenne
				Interannuel	2019	
Vienne amont	Vienne	Étagnac (16)	1969-2018	123,00	62,85	51,1%
Vienne aval	Vienne	Lussac-les-Châteaux (86)	1985-2018	142,00	86,31	60,8%
	Vienne	Ingrandes (86)	1918-2018	205,00	125,38	61,2%
	Veude	Lémeré (37)	1997-2018	2,31	1,47	63,7%
Gartempe	Gartempe	Vicq-sur-Gartempe (86)	2007-2018	66,80	29,03	43,5%
Creuse	Creuse	Leugny (86)	1964-2018	147,00	70,27	47,8%
Clain	Vonne	Cloué (86)	1969-2018	7,04	5,88	83,5%
	Boivre	Vouneuil-sous-Biard (86)	1987-2018	2,13	1,60	74,9%
	Clain	Poitiers (86)	1988-2018	27,70	19,56	70,6%
	Clain	Dissay (86)	1965-2018	39,90	24,27	60,8%
Thouet	Thouaret	Luzay (79)	1971-2018	4,38	4,171	95,2%
	Argenton	Massais (79)	1969-2018	11,80	8,59	72,8%
	Dive du Nord	Pouançay (86)	1967-2018	4,74	3,29	69,5%
	Thouet	Montreuil-Bellay (49)	2012-2018	41,47	22,65	54,6%
Sèvre Niortaise et Marais Poitevin	Lay	Mareuil-sur-Lay-Dissais (85)	1969-2018	21,10	16,83	79,8%
	Autise	Saint-Hilaire-des-Loges (85)	1971-2018	6,42	5,537	86,2%
	Sèvre Niortaise	Azay-le-Brûlé (79)	1971-2018	8,02	6,99	87,1%
	Sèvre Niortaise	Niort (79)	1969-2018	24,60	19,19	78,0%
Vendée	Vendée	Pissotte (85)	1993-2018	9,19	6,68	72,7%
Sèvre Nantaise	Sèvre Nantaise	Saint-Mesmin (85)	1994-2018	8,86	7,60	85,8%
	Sèvre Nantaise	Tiffauges (85)	1968-2018	21,00	15,62	74,4%
Dronne	Lizonne	Saint-Séverin (16)	1985-2018	9,73	9,34	96,0%
	Dronne	Bonnes (16)	1970-2018	37,90	31,91	84,2%
	Tude	Médillac (16)	1969-2018	5,76	5,92	102,7%
	Dronne	Coutras (33)	2004-2018	53,80	44,57	82,8%
Charente amont	Bonnieure	Saint-Ciers-sur-Bonnieure (16)	1968-2018	3,60	2,39	66,3%
	Tardoire	Montbron (16)	1967-2018	10,90	8,20	75,2%
	Touvre	Gond-Pontouvre (16)	1980-2018	17,13	16,88	98,5%
	Charente	Vindelle (16)	1977-2018	62,10	46,46	74,8%
Charente moyenne	Charente	Jarnac (16)	1990-2018	89,70	91,70	102,2%
Charente aval	Né	Salles-d'Angles (16)	1969-2018	11,40	8,54	74,9%
	Seugne	Saint-Seurin-de-Palenne (17)	1968-2018	14,20	12,47	87,8%
	Charente	Chaniers (17)	2004-2018	150,00	120,51	80,3%
	Boutonne	Saint-Séverin-sur-Boutonne (17)	1969-2018	12,30	10,59	86,1%
Seudre	Seudre	Saint-André-de-Lidon (17)	1970-2018	2,01	1,23	61,1%

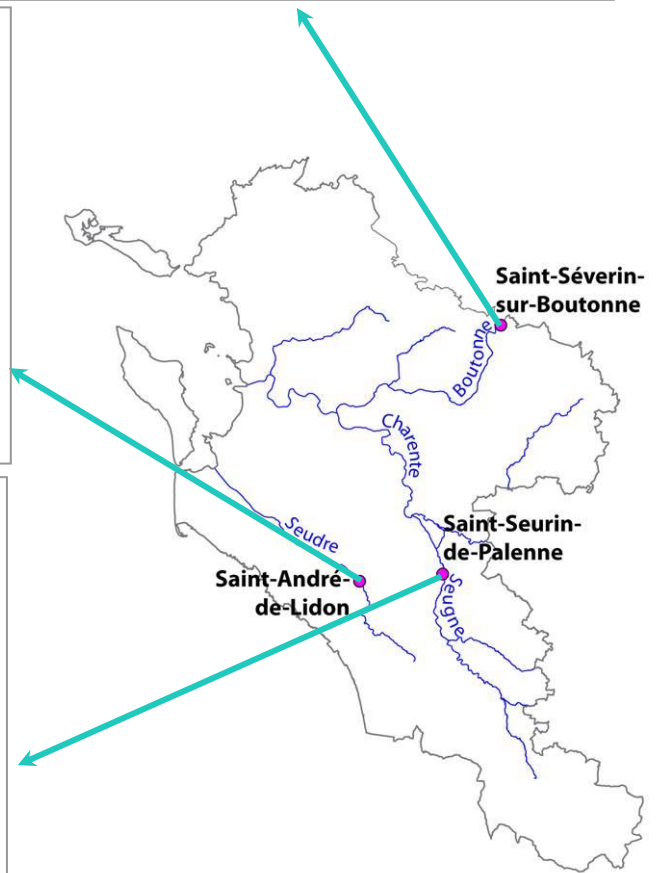
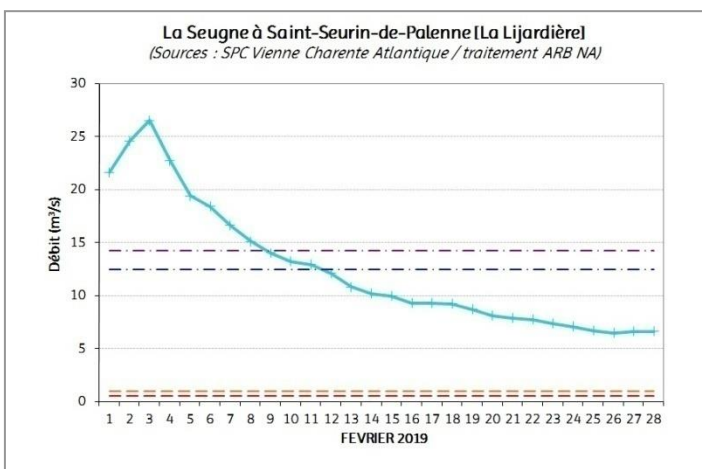
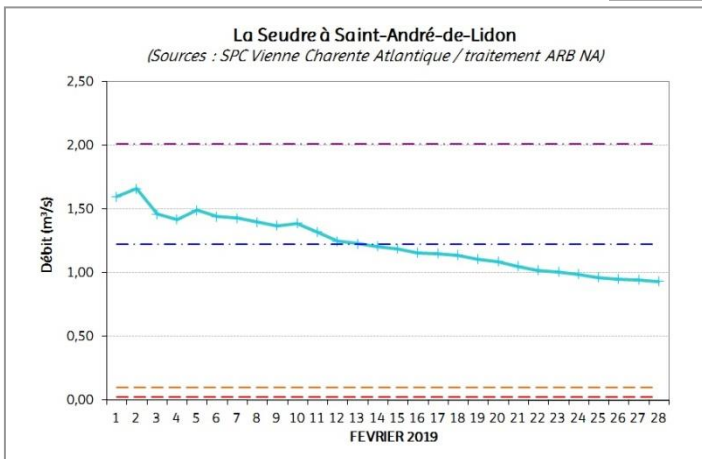
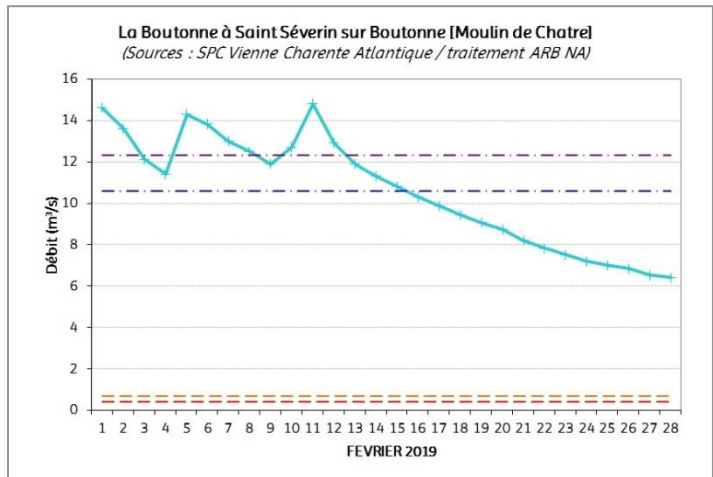
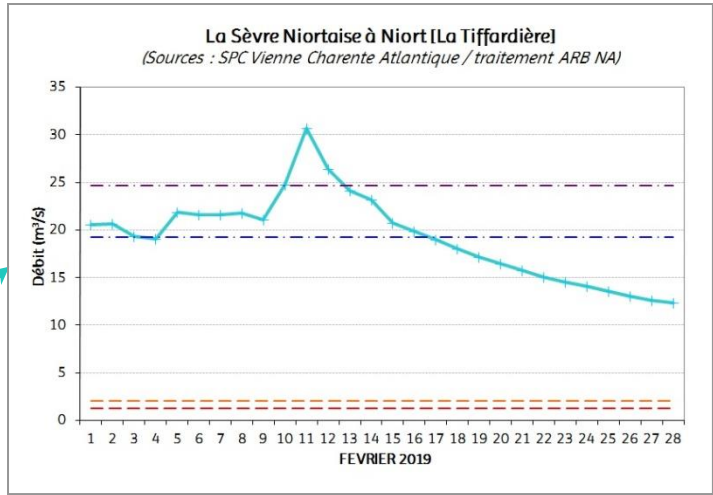
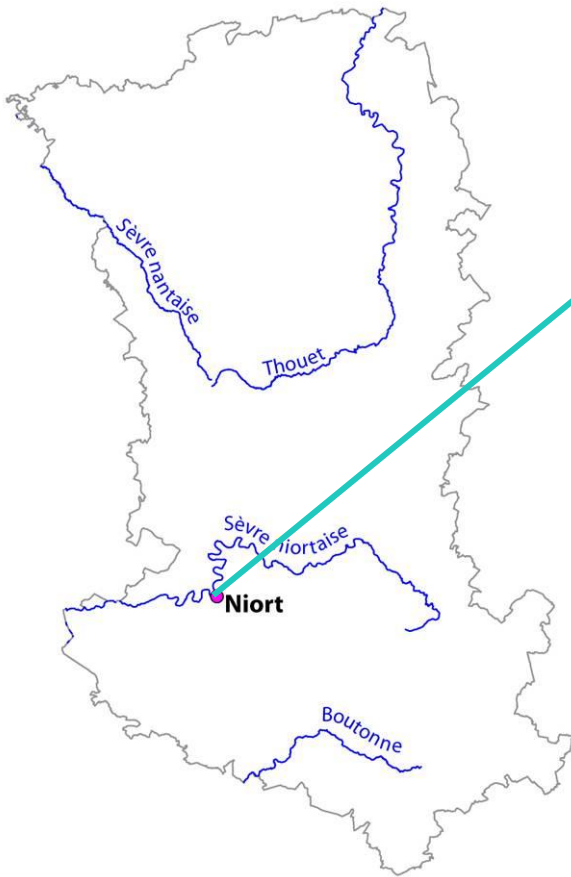
ND : données non disponibles ou nombre de valeurs trop faible pour avoir une moyenne représentative

* : valeurs de débit journalier manquantes (nombre de jours manquants)

/\ : données incertaines

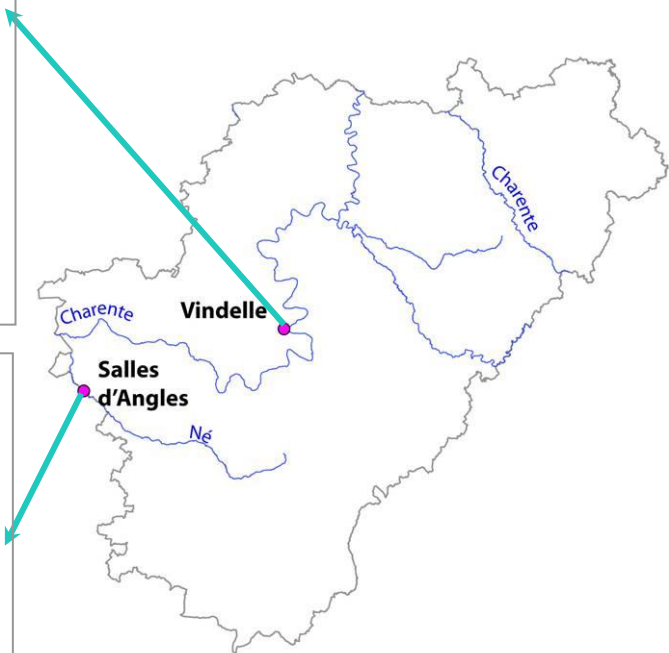
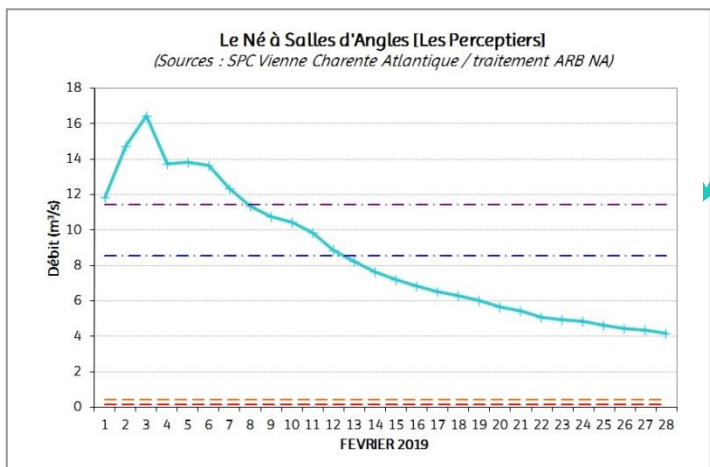
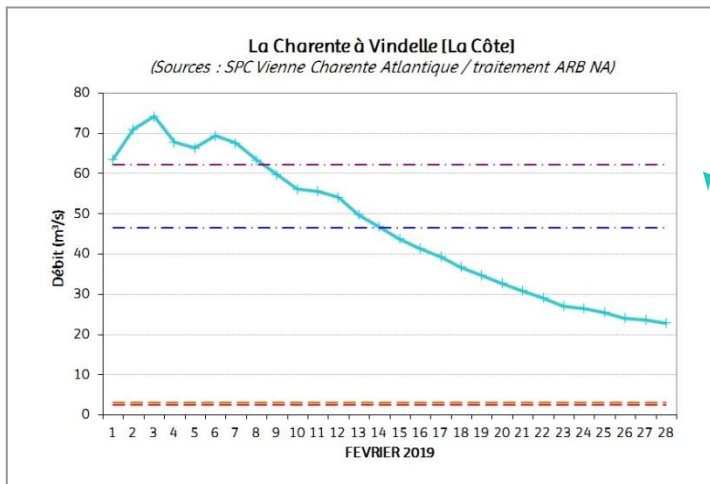
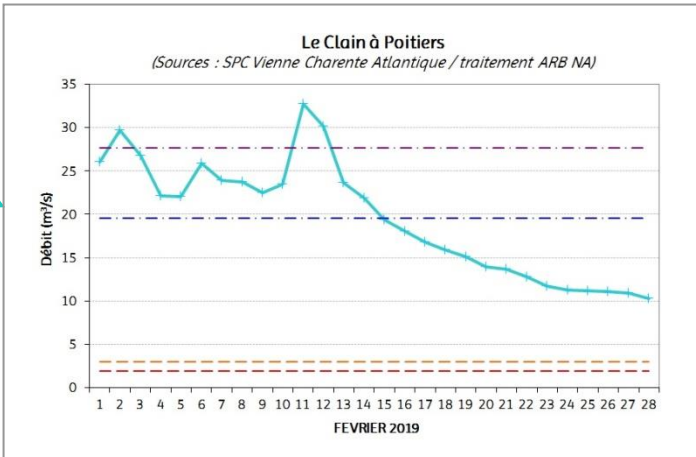
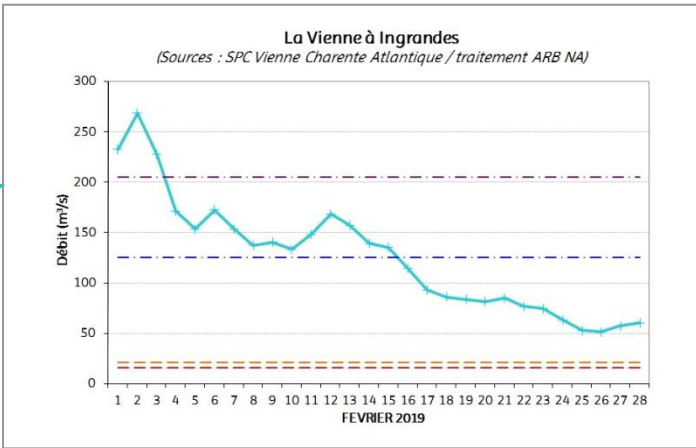
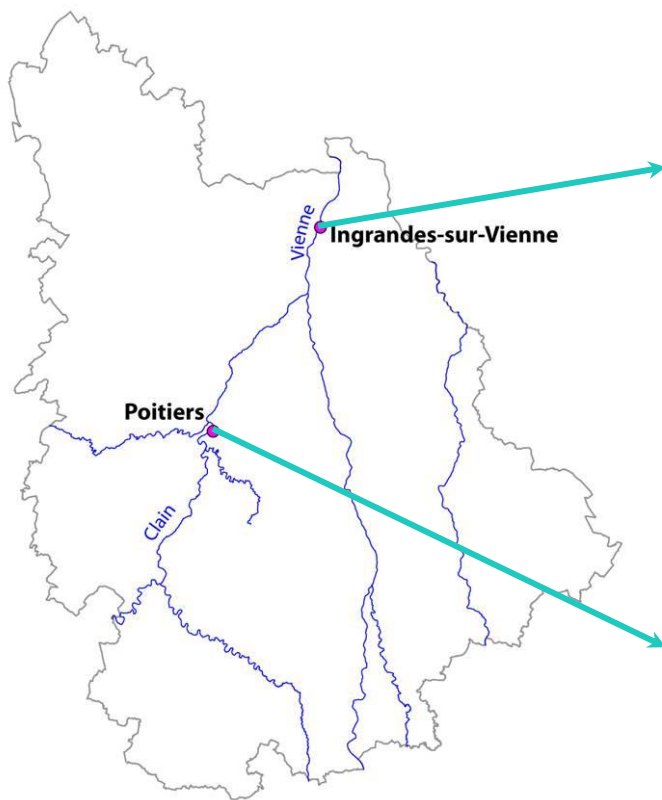
Légende : 0 à 20% 20 à 50% 50 à 90% 90 à 110% 110 à 150% > 150%

Tableau récapitulatif des débits moyens mensuels (fév. 2019), interannuels et % du rapport entre les 2



Profils représentant les débits journaliers du mois, mesurés au niveau de différentes stations
 (Source : Service de Prédiction des Crues Vienne – Charente – Atlantique ; traitement : ARB NA)

- Légende :**
- +— Débit journalier
 - - - Moyenne mensuelle
 - - - Moyenne mensuelle interannuelle
 - - - Débit de Crise (DCR)
 - - - Débit d'Objectif Etiage (DOE)



Pour en savoir plus ...

www.eau-poitou-charentes.org/Le-suivi-des-debits.html

Suivez les débits quotidiennement



Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne.

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à $10 \text{ m}^3/\text{s}$. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 *), « l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale **supérieur à $10 \text{ m}^3/\text{s}$** ».



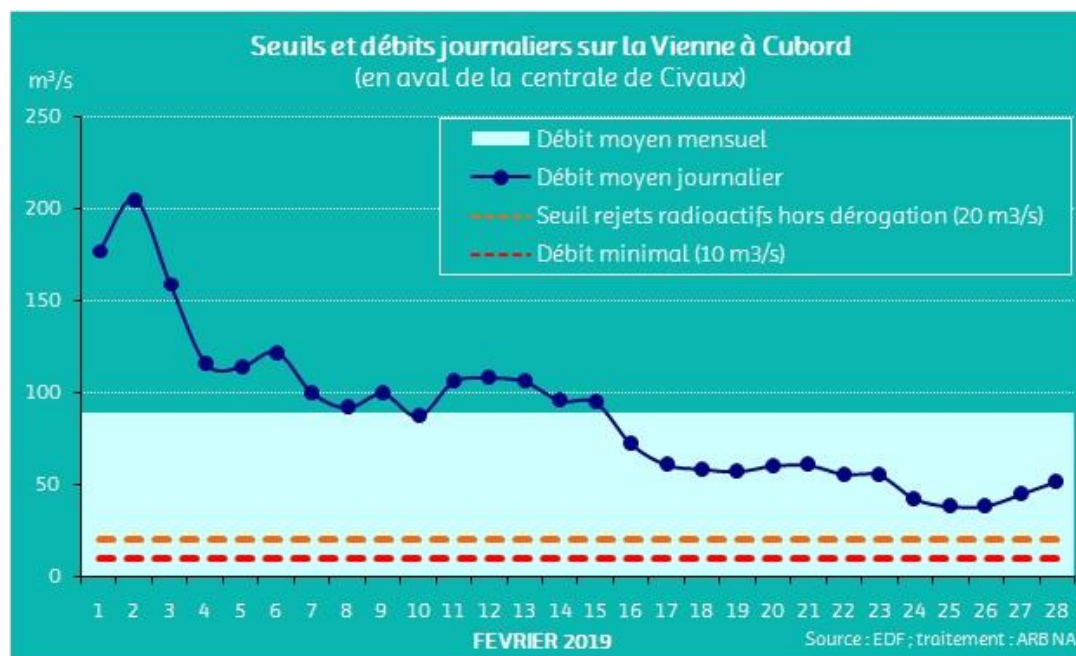
* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de $4 \text{ m}^3/\text{s}$, dont $2 \text{ m}^3/\text{s}$ sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont **autorisés** lorsque **le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et $400 \text{ m}^3/\text{s}$** . Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris **entre 20 et $27 \text{ m}^3/\text{s}$** , les rejets donnent lieu à une **information de l'ASN**. Un **régime dérogatoire** permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des **rejets entre 10 et $20 \text{ m}^3/\text{s}$** . Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord, station débitmétrique de référence = $51,7 \text{ m}^3/\text{s}$ (le 28/02)
- à Lussac-les-Châteaux = $50 \text{ m}^3/\text{s}$ (le 28/02)

Le débit moyen journalier de la Vienne a été systématiquement supérieur à $20 \text{ m}^3/\text{s}$ au cours du mois de février. En conséquence, les rejets d'effluents radiochimiques étaient autorisés.



Pour en savoir plus ...

<https://www.edf.fr>

Consultez le mini-site d'EDF sur la centrale de Civaux



L'ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : résultats des campagnes ONDE de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) ;
Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), SIAH du Né et SYMBA.



Il n'y a pas eu de campagne de suivi de l'écoulement des cours d'eau ce mois-ci. Les dernières campagnes ont eu lieu en novembre 2018 dans certains départements, compte-tenu de la situation de sécheresse.

La vigilance « risque de crue » (niveau 1) a été déclenchée en début et fin de mois pour la Seudre.

Les crues se forment généralement à la suite de fortes précipitations. Il en existe trois types : **la crue par débordement** (une rivière ou un fleuve déborde de son lit suite à de fortes précipitations) ; **par accumulation d'eau dans les bassins** (lorsque le sol ne peut plus absorber d'eau, elle s'accumule dans les zones les plus basses) ; **liée à l'urbanisation croissante des zones inondables** (remontée d'eau à travers les réseaux d'égout, phénomène accru par la couverture croissante d'aménagements imperméables). **Les crues sont des phénomènes naturels faisant parties intégrantes du régime naturel des cours d'eau**, où périodes sèches (étiage) et humides s'alternent. Elles constituent le véritable moteur de la dynamique fluviale et sont indispensables à la « Vie » d'un fleuve, qu'elles façonnent : transport de sédiments, curage du lit du cours d'eau, diversification des espèces animales et végétales, enrichissement du terrain en matières organiques qu'elles déplacent et déposent, réalimentation, réactivation de zones humides, recharge de nappes alluviales, inondation des frayères (zones de reproduction pour les poissons)...



Pour en savoir plus ...

www.vigicrues.gouv.fr

Service d'information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France

www.eau-poitou-charentes.org

- Consultez les résultats des campagnes de suivi de l'écoulement des cours d'eau : l'eau et ses usages en région > Sa quantité > Suivi des écoulements
- Sur les inondations et les crues : rubrique Connaître l'eau et ses usages en région > Sa quantité > Inondations



LES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente



En lien avec les précipitations de février, les taux de remplissage ont augmenté depuis fin janvier : **+1%** pour le Cébron, **+6%** pour la Touche-Poupard ; **+19%** pour Mas Chaban et **+20%** pour Lavaud entre fin janvier et fin février.

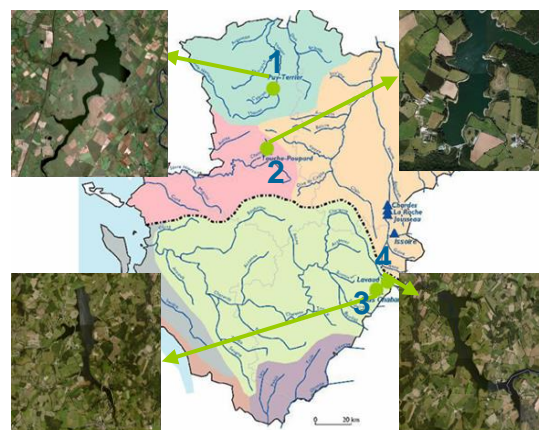
La situation reste cependant hétérogène entre la Charente et les Deux-Sèvres, avec des barrages presque intégralement remplis pour ce dernier département et des barrages remplis aux trois quarts en Charente.

	Deux-Sèvres		Charente	
	Cébron-Puy Terrier (1)	Touche-Poupard (2)	Mas Chaban (3)	Lavaud (4)
Fin fév. 2019	88%	100%	75%	73%
Fin janv. 2019	87%	94%	56%	53%
Fin déc. 2018	81%	89%	46% (au 07/01)	44% (au 07/01)
Fin nov. 2018	48% (mi-nov.)	44%	16%	17%
Fin oct. 2018	54%	45%	17%	21%
Fin sept. 2018	56%	50%	25%	48%
Fin août 2018	63%	66%	43%	63%
Fin fév. 2018	94%	100%	100%	100%
Fin janv. 2018	85%	94%	94%	95%
Fin déc. 2017	17%	33%	24%	20%
Fin nov. 2017	21%	32%	10%	10%
Fin oct. 2017	25%	34%	11%	8%
Fin sept. 2017	30%	36%	13%	10%
Fin août 2017	40%	41%	24%	17%
Capacité totale (en millions de m³)	11	15	14	10

Evolution du taux de remplissage des grands barrages de Poitou-Charentes

Pour rappel, les réserves en eau de **Lavaud et de Mas Chaban** (situés sur le secteur amont de la Charente) sont **utilisées pour l'irrigation et en soutien d'étiage**, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas.

Les barrages du **Cébron** (situé sur le Thouet) et de la **Touche Poupard** (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) **assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable**.



Source : Google Earth

Pour en savoir plus ...

<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

[Plaquette d'information sur le barrage de la Touche-Poupard](#)



L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Source : Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine

L'accès à l'eau potable peut être affecté par des problèmes de manque d'eau ou des problèmes de qualité liés à des épisodes de sécheresses (pollution plus concentrée). A contrario, les afflux d'eau importants occasionnels peuvent générer des problèmes de turbidité (eau troublée par des particules en suspension). **A notre connaissance, aucune coupure d'alimentation en eau potable n'a été relevée ce mois-ci.**

Pour tout savoir sur l'eau du robinet que vous consommez en Nouvelle-Aquitaine, consultez le site de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/ (rubrique Votre santé > Environnement et santé > Eaux de consommation). Il donne accès à des informations pour mieux comprendre les enjeux de l'alimentation en eau potable ou savoir comment est gérée et distribuée l'eau du robinet en région. D'autre part, les résultats actualisés du contrôle sanitaire mis en œuvre par l'ARS sont accessibles sur le site du ministère chargé de la santé : www.eaupotable.sante.gouv.fr



Pour en savoir plus ...

www.eau-poitou-charentes.org

Rubrique : Connaître l'eau et ses usages en région > Eau potable



Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin

Février 2019



Ce document est consultable et téléchargeable dans son intégralité sur le site :

www.eau-poitou-charentes.org

(Rubrique : *Connaître l'eau et ses usages en Région > Sa quantité > Bulletins mensuels*)

Pour consulter le bulletin mensuel de situation hydrologique au format vidéo ou au format audio, rendez-vous dans l'espace multimédia :

www.eau-poitou-charentes.org/-Espace-multimedia-.html

Consulter les bulletins de situation hydrologique sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA : <http://biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr>

(Rubrique : *Productions > Valoriser > le suivi quantitatif de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine*)

Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres